

Mesures de précaution et de sécurité à respecter pour artifices

Mesures de précaution et de sécurité à respecter !

- **N'achetez que des produits légaux et sûrs.** Veillez surtout à ne pas acheter **d'artifices** ne respectant pas les prescriptions réglementaires ; par exemple des produits de gros calibres, des produits explosant (**pétards**) dépassant les charges maximales autorisées, ou réservés aux professionnels du secteur (bombes). Achetez ces engins chez un spécialiste réputé et sérieux, qui vous conseillera utilement (évités surtout les marchands ambulants qui ne peuvent de toute façon pas les vendre).
- Un particulier ne peut acquérir des **artifices de joie** qu'à concurrence de **1 kilo** de composition pyrotechnique.
- Chaque produit doit être obligatoirement accompagné d'un **mode d'emploi**, et cela **dans la ou les langues de la région d'achat**. Proscrivez tout engin douteux par son aspect et son emballage lacunaire.
- Exigez un **emballage** pour le transport de ces produits et ne les mettez surtout **pas en poche**.
- A la maison, stockez ces engins dans un **endroit frais et sec, hors d'atteinte des enfants**, dans une boîte bien fermée.
- Lisez toujours complètement et suivez impérativement toutes les notices **d'instructions ou modes d'emploi** avant la soirée du tir, et certainement pas juste avant la mise à feu.
- Soyez sobre : **pas d'alcool** ni avant ni pendant les tirs !
- **Adultes seulement.** Seul un adulte prépare les lieux et procède aux tirs.
- Procédez au tir depuis une **zone bien dégagée**, loin des invités, des habitations, des véhicules en stationnement et d'une végétation abondante, en disposant soigneusement les engins. Veillez à ce que les spectateurs soient à une bonne distance des lieux et que personne n'y pénètre avant la fin du tir.
- Ayez toujours de l'**eau** en suffisance à proximité, voire un extincteur. Demandez aux spectateurs d'éteindre les étincelles et résidus mal éteints au sol.
- N'allumez **qu'une fusée à la fois** ! Attendez que celle-ci soit expédiée avant de procéder à l'allumage suivant. Se retire immédiatement et se mettre à bonne distance dès qu'une mèche est allumée. Ne jamais diriger un tel produit vers une autre personne.
- Ne **jamais rallumer un engin défectueux** qui a mal fonctionné à l'allumage.
- Tenez-vous suffisamment loin derrière les fusées et n'allumez-les que les bras tendus avec une longue allumette, un flambeau ou une mèche spéciale, sans qu'aucune partie du corps ne soit au-dessus de l'engin allumé. **Et ne retournez jamais vers un engin une fois qu'il a été allumé.**
- Mettez vos **animaux en lieux sûrs** : les chiens et les chevaux notamment ont horreur des feux d'artifice et sont effrayés dès les premières détonations.